



SURENDETTEMENT ORGANISE

Par **abou83**, le **14/01/2021** à **21:47**

Bonjour mon e époux a organisé son insolvabilité en optenant un surendettement.

Il a occulté un bien immobilier dont la vente l'aurait sorti de ce surendettement et m'aurait dégagée d'une indivision qui me coute cher.

A ce jour, le banquier qui a financé ce bien et qui a encore un encours sur cette maison refuse de contester ce surendettement alors qu'il a les preuves qu'il y a dissimulation et m'oblige à payer seule l'encours de prêt de la maison concernée. Aucun plan d'apurement ne concerne le prêt de la maison.

quels sont mes recours pour contester ce surendettement sachant que tous mes courriers auprès de la banque d efrance sont lettres mortes car je n esuis par créancier mais co débiteur.

Par **abou83**, le **14/01/2021** à **21:49**

Bonjour

mon époux refuse d'exercer son droit de visite mais multiplie les plaintes pour non présentation d'enfants. Qu'est ce que je risque et quels sont mes possibilités de ne plus être inquiété?

Par **youris**, le **15/01/2021** à **09:46**

bonjour,

comme vous êtes co-emprunteur du prêt, la banque peut réclamer le remboursement du prêt à n'importe lequel des coemprunteurs.

la banque peut donc vous demander de rembourser seule ce prêt puisque vous êtes solidaire de son remboursement.

ce que veut la banque, c'est que les échéances soient payées peu importe par qui.

avez-vous envoyé vos courriers en recommandé avec A.R. ?

salutations